

# PRO®

## DYACIL MAXI PAE

Détergent bactéricide, apte au contact alimentaire

A.M.M. n° 8800644

- ⇒ **Dégraissant**
- ⇒ **Désinfectant EN 1276, EN 1650, EN 13697, EN 14476**
- ⇒ **Homologué POA et POV**

### APPLICATION

DYACIL MAXI PAE est une solution diluée du DYACIL MAXI (AMM n°8800644).

Il s'utilise pour le nettoyage et la désinfection simultanés des surfaces et petits objets, en particulier en Industries Alimentaires.

Il détruit de nombreux germes et prévient le risque de contamination.

Son utilisation est recommandée dans les cuisines collectives (restaurants, cantines, etc.) pour l'hygiène des murs, portes, chambres froides, chariots, réfrigérateurs, comptoirs, matériels...

### Homologations alimentaires :

- Locaux de stockage, matériel de stockage, matériel de transport P.O.V. : traitement bactéricide.

- Locaux de stockage, matériel de transport P.O.A. et matériel de laiterie : traitement bactéricide.

P.O.V. : Produits d'Origine Végétale. P.O.A. : Produits d'Origine Animale.

### MODE D'EMPLOI

Dosage : Prêt à l'emploi

Vaporiser **DYACIL MAXI PAE** sur les surfaces et essuyer avec une lavette ou un papier à usage unique.

Dans le cas d'applications selon l'arrêté ministériel du 8 septembre 1999, le rinçage des surfaces à l'eau claire est nécessaire.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant

Le produit

### CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide limpide      Couleur : Jaune pâle

Parfum : -

pH pur à 20°C :  $10 \pm 0,005$

Densité à 20°C :  $1,000 \pm 0,010$

Contient, entre autres : 0,09 % de chlorure de didécylidiméthylammonium

### SECURITÉ / PRÉCAUTIONS

Conforme à l'arrêté Ministériel du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Provoque de graves brûlures.

### CONDITIONNEMENT

12 flacons de 750 ml. Code article : 344207/12x750

Unité de conditionnement (U.C) :      flacon de 750 ml

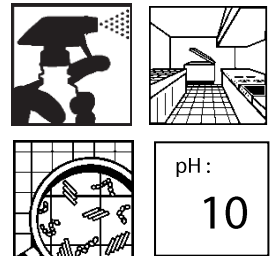
Nbre U.C./carton :      12

Nbre cartons/couche :      7

Nbre couches/palette :      5

Nbre de cartons/palette :      35

Nbre U.C./palette :      420



### ACTIVITE DESINFECTANTE

| Activité           | Normes   | Temps de contact en minutes |
|--------------------|--|-----------------------------|
| <b>Bactéricide</b> | EN 13697 / en présence de substances interférentes                     | 5                           |
| <b>Bactéricide</b> | EN 1276 / sans substances interférentes                                | 5                           |
| <b>Levuricide</b>  | EN 1650 – Candida Albicans/<br>En présence de substances interférentes | 15                          |
| <b>Virucide</b>    | EN 14476 – H3 N8 /H5N1<br>sans substances interférentes                | 5                           |
| <b>Virucide</b>    | EN 14476 – H3 N8 /H5N1 avec<br>substances interférentes                | 15                          |
| <b>Virucide</b>    | EN 14476 – H1N1<br>avec substances interférentes                       | 15                          |

MAJ Octobre 2015

FDS disponible sur demande ou sur le site [www.hygiene-et-nature.com](http://www.hygiene-et-nature.com)

Réservé à l'usage professionnel

Fabriqué en France

Craint le gel